

journalistes



Le dossier

SOS Pigistes !

Les revenus des pigistes ne cessent d'être dégradés par les éditeurs, au point de compromettre la qualité et la fiabilité même des médias. Il faut sortir de cette logique absurde.

« **L**e budget local sport et information générale a été revu à la baisse. Dans une mesure non négligeable mais cependant bien moins considérable que ce qui était annoncé. Des mesures sont donc indispensables. » Ce message était adressé fin février aux pigistes (professionnels) de *La Meuse/Luxembourg* pour leur annoncer une diminution des tarifs à partir du 1^{er} mars. Il aurait pu être celui de n'importe quel éditeur ou rédacteur en chef, tant les tours de vis sont devenus le lot quotidien des journalistes et collaborateurs de presse.

Plus un mois ne se passe en Belgique francophone sans l'annonce d'un licenciement, d'un plan de restructuration ou d'une réduction de moyens dans un média. Les contre-feux scintillants des développements numériques prometteurs ont beau être allumés partout, ils n'aveuglent personne sur un secteur malade

et qui pense se soigner en saignant ses ressources humaines.

Ce ne sont pas toujours des questions d'argent au cœur du problème. L'absence de reconnaissance voire la gestion par le mépris ou la peur reviennent aussi dans les témoignages qui parviennent à l'AJP. On lira en page 5 l'appel d'un collectif de pigistes « longue durée » de la RTBF. Ils aiment leur boulot, ils adhèrent aux valeurs du service public, mais ils ne veulent plus vivre dans l'instabilité professionnelle permanente. En novembre, c'était à No Télé, la TVL de Tournai, qu'une trentaine de collaborateurs créaient un collectif et forçaient la direction à les entendre sur la précarité de leur statut et la valeur de leur travail (*Journalistes* n°143). Quelques mois plus tôt, les indépendants du groupe Rossel avaient tracé la voie et constitué un collectif pour dénoncer la reprise de leurs articles dans d'autres journaux du groupe pour zéro euro zéro centime. Ils ont crié « Nous ne voulons pas l'aumône mais des revenus normaux » (*Journalistes* n°138). En vain. La direction de Sudpresse n'a même pas daigné rencontrer une délégation de l'AJP au motif que le problème... n'existait pas.

Suite et dossier pages 4 et 5

Jean-François Dumont

Bulletin élogieux pour la presse à l'école

Plus de 500 enseignants ont répondu à une enquête qualitative sur « Ouvrir mon quotidien » et « Journalistes en classe ».

Lire les conclusions page 8

Sommaire

AJPro

Formation permanente : on entre dans le concret 2

Terrorisme

La loi sur « l'incitation indirecte » pourrait viser les journalistes 6

Audiovisuel

Troisième baromètre de la diversité : des avancées à confirmer 6

Assemblées générales AJP-AGJPB

2012, un bilan qui déménage

Du Résidence Palace à la Maison des journalistes : si 2012 fut l'année du déménagement pour l'AJP, elle fut aussi celle de la création de sa structure de formation permanente, AJPro.

Statut social, fiscalité, droits d'auteur, déontologie, justice, éducation aux médias : l'AJP s'est retrouvée sur tous les fronts en 2012. Avec un bémol : celui de la crise. « Il est bon de rappeler aux éditeurs que la rédaction constitue le capital du média. Pour produire une information solide, il est important de s'appuyer sur des rédactions fortes. Je regrette qu'un certain nombre d'éditeurs ne le comprennent pas. Ce qui me touche beaucoup, ce sont toutes ces tentatives d'intimidation qui dépassent l'admissible », soulignait le président de l'AJP, François Ryckmans, lors de l'assemblée générale de l'AJP, qui s'est tenue le 23 février dernier dans la Maison des journalistes, rue de la Senne à Bruxelles.

Les rédactions de presse écrite subissent les effets

directs de la crise : qu'il s'agisse du plan de restructuration mis en œuvre chez Rossel ou des pertes d'emploi au compte-gouttes mais régulières chez Roularta et Sanoma, l'AJP est intervenue à de nombreuses reprises tant au sein des entreprises de presse que dans le cadre de dossiers individuels.

Le rapport d'activités de l'union professionnelle témoigne également des succès engrangés pour la profession : le rétablissement du régime de pension des journalistes, la suspension du projet de loi relatif à la présomption d'innocence et le maintien du précompte mobilier à 15% pour les droits d'auteur.

Suite et articles page 3

L. D.

Pigistes professionnels : le couteau sur

En première ligne lorsque les budgets rédactionnels sont réduits, les indépendants de l'information générale en viennent à devoir choisir entre travailler vite et mal ou quitter le métier. Comment comprendre que des éditeurs affaiblissent à ce point leurs propres forces de production ?

Suite de la Une

Dans le message à ses collaborateurs, le chef d'édition de *La Meuse/Luxembourg* souligne que les nouveaux tarifs, même revus à la baisse, restent « les plus élevés de tout le groupe ». Il a raison, ainsi qu'en atteste une comparaison avec d'autres éditions de Sudpresse (voir notre tableau ci-dessous). Ces barèmes n'en sont pas moins indécentes et en infraction avec la convention nationale signée voici plusieurs années par les éditeurs qui s'engageaient à respecter un tarif minimum pour les professionnels. Mais les chefs d'édition, de ce groupe là ou des autres, sont-ils seulement au courant de cette convention ? Leurs employeurs leur en ont-ils parlé ? Il est à parier que non et qu'il en va de même pour les chefs de service et autres responsables de bureaux locaux, contraints de gérer des budgets fixés sans concertation avec eux. Cerise pourrie sur le gâteau, il est rappelé aux pigistes de la province de Luxembourg – où les déplacements sont plus longs qu'ailleurs – que ces tarifs bruts « incluent les photos et tous les frais (téléphone, kilomètres...) ».

« Avec ces tarifs, si tu tiens compte des déplacements, on travaille à perte », réagissait un indépendant concerné. Car la missive de *La Meuse/Luxembourg* a aussitôt suscité des réactions, notamment sur Facebook. Elles sont venues aussi de collaborateurs d'autres médias mais dans la même galère. « Continuons à vociférer d'une même voix face à ces statuts invivables... Indignons-nous, avec l'énergie qu'avait Stéphane Hessel », écrit un consœur. Une autre ajoute : « A ce prix-là, c'est la mort du journalisme

d'investigation et du travail de fond. A moins d'être riche héritier ».

Voilà bien une constante dans les préoccupations des journalistes, salariés comme indépendants, de médias écrits comme de l'audiovisuel : ils se battent pour leurs revenus ET pour la qualité de ce qu'ils produisent. Il y a plusieurs années, un observateur français avait souligné que le journalisme est un des rares métiers où le travailleur s'oppose à son employeur pour défendre sa profession... Le propos est plus vrai que jamais. « Quand on doit rédiger 16 à 18 articles par semaine pour vivre correctement, bonjour le travail de fond et le recoupement d'infos indispensables à la crédibilité », lisait-on encore sur Facebook. La qualité est aussi le leitmotiv des éditeurs, mais assorti de cet autre refrain : sans sacrifice, la viabilité de l'entreprise est compromise. Comme si la viabilité des ressources humaines – tant que les robots n'écrivent pas les articles – n'était pas indispensable elle aussi à celle de l'entreprise. Et puisque la crise est réelle, il faut s'interroger sur le modèle de gestion qui prévaut jusqu'ici à l'égard des pigistes et qui consiste à répartir les réductions sur tous. Ce fut le choix de *La Meuse/Luxembourg*. Mais au lieu d'appauvrir tout le monde, il faut peut-être réduire le nombre de collaborateurs professionnels et garantir à chacun de bien meilleures conditions. Sans quoi on verra bientôt les éditeurs imposer le bénévolat – « des mesures sont indispensables » – à une armée de jeunes diplômés en journalisme trop heureux de voir leur prose publiée... en attendant de trouver un autre métier.

J.-F. Dt

« Il serait temps qu'on fasse comprendre aux lecteurs qu'une information de qualité, qui les aide à sortir des sentiers bien battus pour les mener par le bout du nez, ça a un prix. »

« Jadis freelance, je me disais qu'il était plus avantageux d'écrire quatre papiers vite ficelés plutôt que 3500 signes à 130 euros mais qui demandaient pas mal de recherches. A la réflexion, je pense que c'était un mauvais calcul. »

« Indépendant, je devais être engagé après 2 ans (promesse de l'administrateur délégué). Toujours rien après 4 ans et je suis parti.»

« Je ne me reconnais plus dans ce métier: on nous exploite, on nous pousse à mal faire un métier, à être des gratte papiers qui vont susciter le buzz... »

« La vraie question, en fait, c'est combien coûte le même article rédigé par un salarié (payé en temps de travail avec différents avantages comme les congés) ou un freelance (payé à la pièce). »

Débat sur Facebook, février 2013

► Lire aussi : les tarifs de *La Meuse/Luxembourg* qui ont suscité ce débat (<http://bit.ly/sudpresse>) sur Facebook (<http://bit.ly/sudpresse2>)

Les tarifs BRUTS des pigistes – en euros (mars 2013)

	SUD PRESSE			IPM
	<i>La Meuse Luxembourg</i>	<i>La Meuse Verviers</i>	<i>La Capitale</i>	<i>La Libre Belgique</i>
Brève	10	7	3	–
Article 1500 s.	25	20	15	50
Article 3000 s.	50	–	25/30	75
La journée de desk	125	100	100	130/150
Prime au scoop	20	–	50/100	–
Equivaut, au signe, à :	0,010 / 0,016	0,013	0,007 / 0,012	0,025/0,033
Equivaut, à l'heure de desk (pour 7 heures) à :	17,85	14,28	14,28	18,57/21,42

Le tarif minimum selon la convention nationale conclue avec les éditeurs de journaux est de 0,018 € le signe (indexé en 2013)

Appel des « pigistes à durée indéterminée » à la direction de la RTBF

Dans l'audiovisuel aussi, des pigistes ne voient plus comment se dessine un avenir professionnel normal, avec ce qu'il faut de stabilité minimum, de perspectives et de conditions acceptables de travail. Plus de vingt collaborateurs de la RTBF, dont quelques techniciens, ont adressé à l'AJP le texte ci-dessous. La signature collective est anonyme mais nous connaissons bien sûr l'initiateur de cette démarche.

« Si nous ne sommes pas plus nombreux, expliquent les auteurs, c'est qu'un bon nombre ont craint que leur soutien à ce collectif leur soit un jour reproché et leur cause des soucis professionnels. » Par ailleurs, poursuivent-ils, certains jeunes pigistes sont satisfaits de leur situation compte tenu de l'état actuel du marché de l'emploi. Enfin, il fut parfois difficile de savoir qui, parmi les collaborateurs de la RTBF, est pigiste. En effet, certains ont été engagés à la pige comme assistants de rédaction mais ils effectuent un boulot de journaliste et on les entend dans les JP. Ce système, concluent les auteurs, sème des doutes quasi existentiels dans la tête de certains qui ne savent plus s'ils peuvent se présenter ou non comme journalistes.

Dans une interview au sujet du contrat de gestion 2013-2017 (*Journalistes* n°144, janvier 2013), Jean-Pierre Jacqmin, directeur de l'information à la RTBF, répondait par ces mots à la question de savoir si la RTBF faisait un appel croissant aux pigistes : « Ce n'est pas une volonté structurelle mais comme le cadre est très juste, dès qu'une personne est absente, on doit recourir à des pigistes... ».

En tant que pigistes à la RTBF, nous souhaitons réagir à cette affirmation. Oui, la RTBF recourt à du personnel sous statut précaire : un recours d'ailleurs tellement fréquent et constant qu'il reflète bien, sans aucun doute, une volonté structurelle.

En décembre dernier, le blog RTBF89⁽¹⁾ publiait le témoignage anonyme d'un pigiste de la RTBF. Ce texte accuse la politique des ressources humaines du service public. Une politique qui causerait de « nombreuses souffrances » au sein du personnel et cantonnerait les journalistes « au statut de pigiste longue durée ».

Cette lettre relate une réalité que chaque membre du collectif signataire du présent texte vit depuis souvent plusieurs années. Des contrats RTBF à la journée, soigneusement entrecoupés de contrats passés via une agence d'interim (ayant un bureau au sein-même de l'entreprise publique). Objectif : éviter que cette succession de petits contrats n'ouvre un quelconque droit à un contrat à durée indéterminée...

Le système est bien organisé, et pour cause : loin d'être de petits remplacements occasionnels, ces piges sont nombreuses et occupent souvent la plus grosse partie de l'emploi du temps de ceux qui les prestent.

Ce statut de « pigiste à durée indéterminée » comporte d'autres désavantages que le simple fait de ne pas offrir de stabilité d'emploi, de ne pas donner droit aux mêmes remboursements de frais que nos collègues engagés, ou d'être une porte ouverte à des retards intempestifs de paiements de primes et notes de frais. Il rend les pigistes vulnérables en ne leur permettant pas de s'exprimer librement, et en les mettant en concurrence les uns avec les autres. « Si tu n'es pas content, tu peux aller voir ailleurs. » Ce statut crée aussi deux catégories de travailleurs : ceux qui ont droit à des jours de récupération et ceux qui n'y ont pas droit, et ce pour un même poste de travail. Diviser pour régner semble d'ailleurs être la seule politique des ressources humaines appliquée à l'ensemble du personnel de la RTBF, qu'il soit pigiste, contractuel, ou statutaire. Nous ne savons pas combien nous sommes de pigistes au sein de la RTBF. Certains d'entre nous travaillent depuis si longtemps sous ce statut qu'aucun de nos collègues ne s'imagine que c'est sans un contrat digne de ce nom.

Une ambiance délétère

La direction générale des Ressources humaines refuse la transparence et refuse de communiquer le cadastre des pigistes, notamment aux organisations syndicales. Les contrats « pigistes » à la RTBF, ce sont une trentaine de journalistes « info » mais aussi des dizaines et des dizaines de travailleurs précarisés dans l'ensemble des métiers : cameramen, preneurs de son, scriptes, cantinières, régisseurs, etc...

Le défaut ou l'absence d'un management humain ambitieux se marque aussi, comme l'exprimait la « bouteille à la mer » de notre confrère, au sein du personnel à durée indéterminée.

De petites faveurs sont attribuées ici et là, et génèrent des rancœurs et frustrations. Le manque de transparence financière (notamment pour la réalisation de certaines émissions), le recours à l'externalisation

(intéressée ?) de certains postes ou l'arrivée massive d'experts en tous genres aux côtés d'une direction déjà bien fournie instaurent une ambiance délétère où programmes, productions, travailleurs, tout n'est que concurrence.

Pour un cadastre public des « petites mains »

On n'arrive pas par hasard à la RTBF. C'est souvent un rêve, une certaine idée du métier, le souvenir de grandes figures de la télé, de grandes voix de la radio et d'émissions mythiques qui amènent à pousser la porte de « la maison »... C'est pour la plupart l'amour d'un métier et la conscience de l'importance des missions de service public.

La volonté de participer, de contribuer à une information de qualité qui fait notamment la fierté et la réputation de l'entreprise. Que nous choissions de partir un jour, ou de rester coûte que coûte, nous voulons en tout cas espérer que la direction et le Conseil d'administration de la RTBF pourront tenir compte du malaise dénoncé dans ces lignes. Cela pourrait passer par rendre public le cadastre des pigistes employés par la maison : « les petites mains ».

Ce geste aurait au moins déjà un mérite : celui d'offrir un peu de reconnaissance à ces travailleurs de l'ombre. Mais surtout, nous demandons la fin des manipulations et des jongleries en matière de législation sociale. L'engagement de pigistes de manière structurelle pendant de longues années n'est plus acceptable. Espérons également que cet appel puisse être l'ébauche d'une nouvelle technique de management, plus responsable, plus durable.

Un collectif de pigistes (dés-) amoureux de la RTBF

Les intertitres sont de la rédaction.

(1) <http://rtbf89.blogspot.be>



Photo : J.-M. De Pelsemaeker